

# **SELLETTES**

Graisse extrême pression, de couleur noire, spécialement étudié pour les sellettes des semi-remorques, composée à base de savon mixte lithique calcique et d'huiles minérales raffinées.

### **PERFORMANCES**

DIN 51502:KPF2K-10 ISO 6743 / 12924:L-XACIB2 EP soudure > 500 kg Point de goutte > 170°C

### **AVANTAGES**

- Excellente adhésivité sur les sellettes en fonte ou en tôle emboutie.
- Evite le blocage.
- Facilite le démontage.
- Insolubilité totale à l'eau.
- Assure une étanchéité parfaite.

## **UTILISATIONS**

### Poids lourds

- Graissage de sellettes, de pilotage, de glissière, de crémaillères.
- Filetages soumis à des efforts et pressions importants.
- Vis de trépans (T.P)
- Graissage pour filetages des tubes de forages.





Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Classification	DIN 51502	-	KPF2K-10
Classification	ISO 6743	-	L-XACIB2
Grade NLGI	-	-	2
Nature de l'épaississant	-	-	Lithium/Calcium
Couleur	-	-	Noire
Texture	-	-	Lisse
Masse volumique	NFT 60-101	kg/m³	899
Température d'emploi	-	°C	-10 à +120
Point de goutte	ISO 2176	°C	>170
Type charge solide	-	-	graphite
Nature de l'huile de base	-	-	Minérale + polymère
Viscosité de l'huile de base à 40°C	NFT 60-100	mm²/s	1032
Viscosité de l'huile de base à 100°C	NFT 60-100	mm²/s	51
Test Emcor	NFT 60-135	-	0-0
Résistance à l'eau à 90°C	DIN 51807 :1	-	0-90
Soudure 4 billes	ASTM D2596	N	>5000

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Réf. documentaire : IX-15-1509 Date d'édition : 18/09/18

